FLN : LES CONTESTATAIRES RÉPLIQUENT À BELKHADEM

La bataille des procédures a commencé

Le bras de fer entre Abdelaziz Belkhadem et ses contestataires dans le comité central du Front de libération nationale entre dans une nouvelle phase : celle de la guerre des procédures. Et en parallèle à la collecte des signatures de la pétition exigeant une session extraordinaire du CC et le retrait de confiance au secrétaire général, un groupe restreint s'affaire à préparer une contre-offensive juridique aux arguments de Belkhadem.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Il (Belkhadem) prétend que la loi électorale empêche la tenue de congrès de partis politiques en période de campagnes électorales. Soit. Mais il ne s'agit là d'une réunion d'une instance du parti et non pas d'un congrès. Et quand bien même, cet argument n'est plus valable depuis la levée de l'état d'urgence. Rien n'empêche, ainsi, les militants de tenir n'importe quelle réunion, fût-elle le congrès, à l'intérieur des locaux du parti, la demande d'autorisation n'étant nécessaire que lorsqu'il s'agit de réunions dans des endroits publics», commence par répliquer un membre de ce groupe qui a requis l'anonymat.

«Belkhadem, en parlant des statuts du parti, n'évoque que l'article 37 qui stipule effectivement qu'une session extraordinaire du comité central n'est convoquée que par le SG ou les deux tiers de ses membres. Il oublie toutefois un autre article très clair : le 13. Cet article, précisément son alinéa 5, stipule en effet que les instances exécutives du parti, dont le bureau politique et le SG, sont tenues de présenter leurs bilans, régulièrement, devant les instances de délibération que sont, entre autres le comité central. L'instance exécutive est soumise au contrôle de l'instance de délibération qui est habilitée à lui renouveler sa confiance ou la lui retirer», argumente encore notre source. Aussi, l'article 38 des mêmes statuts est explicite.

Entre autres prérogatives du comité central, «l'élection du secrétaire général du parti pour une durée de cinq ans». Cet article précisément a fait l'objet d'une grande bataille de coulisses lors du 9e congrès du FLN entre Abdelaziz Belkhadem et un autre poids lourd du parti, Abdelkader Hadjar.

Photo : Samir Sid

Salah Goudjil prend note de l'initiative prise par les militants.

L'actuel ambassadeur d'Algérie à Tunis ayant en effet tout fait pour empêcher la proposition de Belkhadem de faire élire le SG directement par le congrès. Lequel Hadjar est d'ailleurs, aujourd'hui, parmi les plus influents dirigeants du mouvement de contestation contre l'actuelle direction du parti, même s'il n'appose pas formellement sa signature sur la fameuse pétition, tenu qu'il est par l'obligation de réserve qu'impose sa fonction. C'est le cas de bien d'autres hauts responsables du FLN du reste !

Ces contestataires ont, par ailleurs, fait jonction avec le déjà ancien «Mouvement de redressement». Dans un communiqué rendu public hier mercredi et signé par son coordinateur national, Salah Goudjil, ledit mouvement fera savoir qu'il «prend note de l'initiative prise par les militants et consistant en un retrait de confiance au secrétaire général et au bureau politique et que nous considérons comme une étape parmi d'autres et pour laquelle nous avons œuvré et œuvrons encore (…)».

A quelques jours seulement du lancement officiel de la campagne électorale pour les législatives, le parti majoritaire s'englue dangereusement dans une crise sans précédent et qui fait craindre le pire à bien de ses cadres.

Tant s'agissant de risques de dérapages et de confrontations entre militants que concernant les conséquences de cette crise sur les résultats du parti et du scrutin lui-même. «Belkhadem n'est intéressé que par la prochaine élection présidentielle, d'où sa détermination à aller jusqu'au bout. Il a rencontré ces dernières semaines, à trois reprises, le leader islamiste Abdallah Djaballah», nous révèle une autre source interne au parti.

Et dans cette ambiance tendue, les uns et les autres espèrent «un signal d'en haut» pour faire basculer le rapport des forces. Avant que cela ne soit trop tard pour tout le monde…

K. A.

OBLIGATION DE COTISATION POUR LES CANDIDATS DU PARTI

Le FNA récolte 6 milliards de centimes

Caisses bien renflouées. Le Front national algérien (FNA), qui a soumis les candidats à la candidature pour la députation à une cotisation obligatoire allant de 1 à 5 millions de dinars, voit son compte CCP créditer de 60 millions de dinars, soit 6 milliards de centimes.

Opération réussie, donc, pour Moussa Touati qui, pour financer la campagne électorale pour les législatives du 10 mai prochain, a eu à l'idée de conditionner l'inscription sur la liste de candidatures à un apport financier obligatoire oscillant entre 1 et 5 millions de dinars, selon la position du candidat sur la liste et l'importance de la circonscription électorale.

Hier, en conférence de presse, le président du Front national algérien a informé que la collecte s'évalue à 60 millions de dinars. «Cet argent a été versé entièrement dans le compte courant du parti», a précisé Moussa Touati, anticipant sur les éventuelles interrogations autour de la destination de cet argent. Assurément gêné par les écrits de presse suscités par l'annonce publique de l'obligation faite aux candidats de mettre la main à la poche, le président du FNA a souligné que «son parti a agi en toute transparence, et que les autorités compétentes peuvent vérifier sa comptabilité». Le nerf de campagne assuré, le FNA entre en compétition électorale avec 51 listes, soit un total de 664 candidats, dont 119 femmes. Moussa Touati s'est défendu que son idée de soumettre les candidats à des cotisations ait fait le bonheur des seuls nantis. Sur les 664 candidats, seuls 12 sont des hommes d'affaires, alors que le gros des postulants à la députation sur les listes du parti, 442 exactement, est constitué de fonctionnaires.

Par ailleurs, le FNA a vu 3 de ses listes rejetées, celles pour le Moyen-Orient, le Canada et le nord de la France. La liste d'Alger a failli également connaître le même sort. Rejetée au motif qu'elle n'a pas été paraphée par les candidats, elle a été réhabilitée, après réclamation auprès de la justice.

Sofiane Aït Iflis

Ziari hors-la-loi ?

Le Front national algérien accuse le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, d'avoir enfreint la réglementation s'agissant du remplacement du député Nouar Belaatar, décédé, par Abdelwahab Ben Sami Amar. Le FNA reproche à Ziari de ne pas avoir réuni le bureau de l'Assemblée et la validation du mandat du nouveau député en plénière. Ceci alors que le Conseil constitutionnel a, en date du 20 février 2012, rendu son arrêt portant remplacement du défunt Nouar Belaatar. Un arrêt publié au Journal officiel. Abdelaziz Ziari aurait dû respecter la procédure en la matière et valider le mandat du remplaçant. Ce qu'il n'a pas fait à la reprise, le 4 mars 2012, des travaux de l'Assemblée. Le FNA a émis une protestation mais en vain. Aussi s'est-il plaint hier au président de la République.

S. A. I.

LÉGISLATIVES

Le FNJS de Bounedjma mise sur le réseau social Facebook

Khaled Bounedjma prend désormais ses quartiers au n°8, rue Dauzia à Hydra sur les hauteurs d'Alger. Une petite villa, fraîchement retapée, louée pour cinq ans par un bailleur de son parti, le Front national pour la justice sociale (FNJS). Il y a tenu hier une conférence de presse. Que de divagations !

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Il convient en tout cas de préciser que le FNJS a présenté des listes de candidats dans 47 wilayas et dans la circonscription électorale d'Amérique du Nord, l'une des circonscriptions instituées au profit de la communauté nationale à l'étranger.

«A cause d'un couac technique, nous n'avons pu déposer la liste de Tébessa à l'expiration des délais en vigueur. Nous assumons entièrement nos responsabilités au secrétariat national et nous demandons des excuses à nos militants dans cette wilaya», avance M. Bounedjma.

C'est Khaled Bounedjma, secrétaire national du parti, qui va piloter la liste d'Alger. Il est secondé par une femme. La liste de Mila est la seule liste pilotée par une femme.

«Les femmes au FNJS viennent en deuxième position dans 29 wilayas et en troisième position dans 13 wilayas», indique-t-on.

En tout, précise Khaled Bounedjma, elles sont au nombre de 162 sur les listes du FNJS, soit près de 36%. Le nombre global des candidats du parti est de 451 (580, suppléants compris). Autres indicateurs : 58% ont moins de 40 ans et 69% ont un niveau universitaire. Le secrétaire national du FNJS a révélé le programme de sa campagne électorale : 21 meetings populaires dont cinq à Alger. Les 16 autres meetings, se tiendront à Tamanrasset, Tipasa, Chlef, Relizane, El Bayadh, Sidi Bel-Abbès, Oran, Médéa, Ghardaïa, Biskra, Oum El Bouaghi, El Taref, Constantine, Sétif, Bouira et Tizi Ouzou.

«Nous avons créé des pages Facebook pour le parti et pour tous les candidats. Nous avons tourné, ici au siège du parti, des vidéos que nous publierons sur la page Facebook de chacun des candidats. Dans chaque vidéo, un candidat se présente et explique le programme du parti», ajoute M. Bounedjma.

Il explique : «Ainsi, j'aurai décontracté les militants ne s'étant jamais exprimé devant la caméra et si jamais je confie à quelqu'un de parler au nom du parti à la télévision, il n'aura pas de trac. Nos candidats auront aussi à débattre des idéaux du parti avec les citoyens que nous invitons dès maintenant à donner leur avis sur les listes du FNJS via Facebook.»

C'est en parlant du programme et des positions du parti que Bounedjma a commencé à tenir des propos contradictoires. «La démocratie est un nouveau colonialisme !»

Plus loin, il donnera des leçons de démocratie : «Moi je suis contre le bulletin unique. Au

Photo : Samir Sid

Khaled Bounedjma.

début, les membres de la Commission nationale de surveillance des élections étaient au nombre de 21. Ce sont maintenant 44 partis qui y siègent. Et en démocratie, nous devons consulter tous les membres».

Et voici l'idée qu'il se fait de l'économie : «Recaser les journalistes qui occupent toujours les appartements de sécurité sur la côte ouest d'Alger pour promouvoir le tourisme, doter tout nouveau diplômé universitaire de 15 000 DA par mois en attendant qu'il trouve un boulot, mettre en place des mécanismes pour protéger les postulants au dispositif Ansej contre les corrompus (il s'est réservé de révéler la teneur de ces mécanismes, NdIr)…» Bref, de quoi assurer au pays une croissance économique à deux chiffres…

L. H.